



Saint-Cergues, le 9 février 2021

AVIS DU MAIRE

INSCRIPTION à L'ECOLE MATERNELLE

Seront inscrits :

- ❖ Les enfants domiciliés à Saint-Cergues, nés en 2018.
- ❖ Pour les enfants nés en **2019**, domiciliés à Saint-Cergues, **la préinscription sur liste prévisionnelle est obligatoire.**

DEMARCHE A SUIVRE

INSCRIPTIONS AUPRES DU SERVICE SCOLAIRE SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT AU 04-50-43-12-94 OU PAR MAIL service-scolaire@saint-cergues.fr VOTRE RENDEZ-VOUS SERA FIXE AUX DATES CI-DESSOUS.

Lundi 1er mars 2021	de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
Mardi 2 mars 2021	de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
Mercredi 3 mars 2021	de 9h30 à 11h30
Jeudi 4 mars 2021	de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
Vendredi 5 mars 2021	de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

POUR CE RENDEZ-VOUS, VEUILLEZ VOUS MUNIR :

- ❖ Du livret de famille
- ❖ D'un justificatif de domicile : facture EDF, téléphone etc....
- ❖ Du jugement de divorce ou séparation (en ce qui concerne l'enfant à inscrire).

Un certificat d'inscription vous sera alors remis afin que vous puissiez vous présenter **sur rendez-vous** à l'école maternelle, munis :

- ❖ Du carnet de santé de l'enfant, du certificat de radiation et du certificat d'inscription.

PRISE DE RENDEZ-VOUS AVEC LA DIRECTRICE :

Appel téléphonique : les lundis au 04-50-94-61-35 sans oublier de laisser vos coordonnées.

Par mail ce.0741148w@ac-grenoble.fr.

Votre rendez-vous sera fixé aux dates suivantes :

Lundi 22 mars 2021	de 9h00 à 11h00 ou 14h00 à 16h00
Lundi 29 mars 2021	de 9h00 à 11h00 ou 14h00 à 16h00

M. le Maire
Gabriel DOUBLET

MAIRIE DE SAINT-CERGUES

963, rue des Allobroges / 74140 Saint-Cergues
Tél. 04 50 43 50 24 / Contact : mairie@saint-cergues.fr
www.saint-cergues.fr